

Procédure Handicap

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

Access Formation - Janvier 2025

Access Formation s'engage à rendre ses formations accessibles à tous. Notre Référent Handicap vous accompagne pour identifier les aménagements possibles et vous orienter vers les ressources adaptées.

Notre Référent Handicap

Référent	Maxime LANGLAIS
Email	contact@accessformation.pro
Téléphone	02 46 56 57 54

Processus d'Accompagnement

Étape 1 - Signalement

Le stagiaire ou l'entreprise signale la situation de handicap lors de l'inscription ou en amont de la formation.

Étape 2 - Analyse des besoins

Le Référent Handicap analyse la demande et évalue les adaptations possibles.

Étape 3 - Mise en œuvre

Les aménagements sont mis en place : supports adaptés, rythme personnalisé, aide technique...

Étape 4 - Suivi

Un suivi est réalisé pendant et après la formation pour ajuster si nécessaire.

Adaptations Possibles par Formation

Formation	Adaptations possibles
SST - Secourisme	Supports agrandis, démonstrations adaptées, temps majoré
Incendie (EPI)	Parcours adapté, exercices aménagés

Gestes et Postures	Exercices adaptés, rythme personnalisé
Habilitations électriques	Supports adaptés, accompagnement renforcé
Conduite R485/R489	Évaluation préalable, adaptation du poste si possible

Ressources et Partenaires

- AGEFIPH : www.agefiph.fr
- Cap Emploi : www.capemploi.com
- MDPH de votre département
- Ressource Handicap Formation Bretagne